



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 août 2022

RÉUNION SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES EN VUE DE LA RENTREE

Olivier DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Pap NDIAYE, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports ont reçu les fédérations professionnelles du secteur du transport de voyageurs (Fédération nationale des transports de voyageurs, Organisation des PME du transport routier et Fédération nationale des transports routiers) pour faire un point d'étape sur les difficultés de recrutement de conducteurs dans les transports scolaires, qui relèvent de la compétence des Régions.

En présence de représentants de Régions de France et du Groupement des autorités responsables de transport, cette réunion a permis de réaffirmer la volonté partagée par le Gouvernement, les autorités organisatrices des transports scolaires et l'ensemble des autres acteurs du secteur de poursuivre leur mobilisation afin de garantir le transport des élèves sur l'ensemble du territoire.

Cette mobilisation conjointe a d'ores et déjà permis de diminuer les tensions observées il y a encore quelques semaines dans un certain nombre de régions et de sécuriser presque partout, par des mesures d'urgence, l'organisation de la rentrée 2022.

Mais le travail de l'ensemble des parties prenantes doit maintenant se poursuivre pour résoudre sur le moyen et long termes les difficultés structurelles de recrutement dans le secteur. Dès cette année les concertations entre les autorités académiques et les Autorités organisatrices de la mobilité seront renforcées.

Les trois ministres ont ainsi présenté les grandes lignes du « plan d'actions transports scolaires » porté par le Gouvernement, dans la continuité des mesures déjà prises au cours des derniers mois pour fluidifier et accompagner l'entrée de nouveaux conducteurs dans la profession (abaissement de l'âge du permis D, mise en place de la conduite encadrée à 16 ans...) et renforcer la visibilité et l'attractivité du métier (charte de développement de l'emploi et des compétences...).

Ce plan doit permettre, avec le concours des organisations professionnelles et des Régions, d'approfondir les différentes démarches engagées et de déployer des actions complémentaires pour faciliter l'accès à la profession et aux formations, améliorer l'organisation et les conditions de travail des conducteurs, adapter le cas échéant les modalités de passation des marchés de transports scolaires.

Il sera mené en articulation avec les chantiers plus généraux menés par le ministre en charge de l'emploi sur les secteurs en tension et par le ministre délégué en charge des transports sur l'attractivité du transport routier dans son ensemble, avec pour objectif premier de faciliter les recrutements tout au long de l'année et d'aider les Régions à résoudre les difficultés actuelles au plus vite.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

Service de presse d'Olivier Dussopt ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Tél : 01 49 55 32 41

Mél : sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr

Service de presse de Pap Ndiaye ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

Service presse de Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transports.gouv.fr